



AUTONOMISATION DES FEMMES GRÂCE À UNE AGRICULTURE RÉSILIENTE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET EN AFRIQUE CENTRALE

RÉSULTATS CLÉS DU PROGRAMME PHARE
D'ONU FEMMES



AUTONOMISATION DES FEMMES GRÂCE À UNE AGRICULTURE RÉSILIENTE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET EN AFRIQUE CENTRALE

RÉSULTATS CLÉS DU PROGRAMME
PHARE D'ONU FEMMES



Avec le soutien généreux soutien de nos partenaires et sponsors :



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

1

Accès des femmes à la terre

Renforcer les droits fonciers des femmes et combler le fossé entre le droit et la pratique

- 4 pays ont reconnu les droits fonciers des femmes dans la législation.
- 13 500 femmes bénéficient d'un accès à la terre pour réaliser des investissements agricoles.
- Dans 4 pays, les processus de gouvernance tenant compte de la problématique femmes-hommes sont mis en place en collaboration avec plus de 300 chefs traditionnels.
- Plus de 4 800 femmes comprennent leurs droits fonciers.



2



L'accès des femmes au financement

Comblant le fossé de l'accès au financement pour les femmes agro-entrepreneurs

- Plus de 3700 agricultrices accèdent à des financements pour des investissements dans la chaîne de valeur.
- Une garantie de 300 000 USD a été signée avec la Banque de développement du Mali, pour les femmes agri-entrepreneurs, un fonds de garantie de 100 000 USD a été créé en République centrafricaine, un fonds de garantie pour les femmes a été mis en place en Afrique du Sud, et une ligne de crédit pour les productrices de riz de 500 000 euros a été signée avec la banque BICIS au Sénégal.
- Des services numériques de micro-assurance pour réduire les risques de catastrophe sont en cours de développement au Liberia, au Mali et au Sénégal.





3

Résilience face au changement climatique

Réduire l'empreinte carbone du secteur agricole et améliorer la capacité d'adaptation des communautés au changement climatique

- Plus de 17 000 femmes appliquent des techniques de production agricole climato-résiliente dans la région.
- Des femmes ont mis en place des technologies à haut rendement énergétique dans différentes chaînes de valeur de l'agriculture (systèmes d'irrigation à énergie solaire, équipements de transformation, irrigation au goutte-à-goutte, etc.).



Accès des femmes aux marchés

Préparer les femmes et les connecter aux marchés

- Un écosystème plus solide pour l'entrepreneuriat féminin grâce au renforcement institutionnel de plus de 200 coopératives de femmes et PME dirigées par des femmes, ainsi que de réseaux nationaux et de fédérations sectorielles.
- Plus de 1900 femmes certifiées pour la production et la transformation de noix de karité biologiques, prêtes à accéder aux marchés d'exportation.
- Plus de 200 nouveaux produits agricoles développés par les femmes le long de plus de 10 chaînes de valeur.
- La valeur des produits des femmes a été multipliée par 3 à 10 grâce à des investissements dans la transformation, l'emballage et l'image de marque.

4



INTRODUCTION

L'agriculture joue un rôle clé dans la promotion de l'autonomisation économique des femmes et la gestion des répercussions du changement climatique en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale.

Ce secteur contribue de manière importante au produit intérieur brut (PIB) et à la création d'emplois dans les pays de la région, en dépit de la multiplication des contraintes et des chocs récurrents qui résultent du changement climatique. Il est essentiel de renforcer les mesures d'adaptation et d'atténuation dans le secteur agricole pour gérer les répercussions du changement climatique dans la région. L'agriculture est également le principal secteur à pourvoir des emplois aux femmes dans la région. Les femmes représentent plus de 70 pour cent de la main-d'œuvre agricole dans de nombreuses régions d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, bien qu'elles se heurtent à des problèmes persistants par rapport aux hommes qui freinent leur participation économique sur un pied d'égalité dans les chaînes de valeur du secteur agroalimentaire. En dépit de leur dynamisme dans de nombreux domaines rentables du secteur agroalimentaire, la majorité d'entre elles continuent de travailler dans des cultures à faible valeur ajoutée. Elles sont concentrées dans des activités de production de base et à faible productivité et ne peuvent atteindre les échelons supérieurs plus lucratifs des chaînes de valeur.

Depuis 2017, ONU Femmes contribue avec ses partenaires à la promotion de l'émancipation économique des femmes et au renforcement de la résilience climatique en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale au moyen de son programme phare « Les Femmes dans les Chaînes de Valeur Agricoles Résistantes aux Changements Climatiques ». Ce programme comprend d'une part un volet d'action programmatique et d'autre part un volet de plaidoyer et de réforme des politiques visant à éliminer les obstacles structurels qui limitent la participation des femmes

dans les chaînes de valeur agricoles. Il est centré sur l'amélioration de l'accès des femmes aux financements, aux compétences et aux technologies qui renforcent la résilience climatique, ainsi que sur l'amélioration de l'accès des femmes aux marchés. Le programme *les femmes dans les chaînes de valeur agricoles résistantes au changement climatique* (ci-après dénommé le « programme ») est actuellement opérationnel dans six pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale et est mis en œuvre en collaboration avec des organismes des Nations Unies, tels que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme alimentaire mondial (PAM), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), des partenaires gouvernementaux aux niveaux national et régional, des institutions financières, des organisations de la société civile, ainsi que des associations et des coopératives de productrices, qui constituent la pierre angulaire du programme. Cette initiative phare est soutenue financièrement par divers donateurs institutionnels et du secteur privé.

La présente note d'information expose les résultats qui ont été tirés du programme phare d'ONU Femmes, *les femmes dans les chaînes de valeur agricoles résistantes au changement climatique* en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale pendant la période 2017-2021. Cette note est basée sur une étude documentaire des rapports de projet et sur des entretiens avec les bénéficiaires, les partenaires chargés de la mise en œuvre et les responsables de programme.

Programme « Les femmes dans les chaînes de valeur agricoles résistantes au changement climatique » : Proposition de valeur

- **Améliorer les perspectives économiques** de plus de 500 000 femmes dans plus de 15 pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale.
- **Renforcer la résilience des communautés** pour faire face et s'adapter au changement climatique et renforcer la stabilité économique dans les régions fortement touchées par la dégradation de l'environnement, les conflits et les migrations, telles que le Sahel.
- **Éliminer les obstacles qui empêchent les femmes de participer aux chaînes de valeur rurales**, en réformant les politiques et en mettant en œuvre des mesures visant à améliorer les droits fonciers des femmes, à promouvoir le renforcement institutionnel des coopératives de femmes et des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et à fournir un accès aux financements et aux marchés par le biais de solutions technologiques, notamment pour l'exportation.
- **Faire en sorte que les meilleurs résultats possible soient obtenus en matière de développement** en ciblant les chaînes de valeur ou les chaînes à forte valeur ajoutée qui sont essentielles à la sécurité alimentaire.
- **Faire en sorte que les risques soient réduits au minimum et que les résultats soient garantis dans le cadre d'interventions axées sur la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD)**, avec l'expertise technique d'ONU Femmes pour la conception et l'assurance qualité, en partenariat avec les organismes des Nations Unies pour tirer parti de la capacité de mise en œuvre et avec le soutien du système des Nations Unies au niveau national.

AMÉLIORATION DE L'ACCÈS DES FEMMES À LA TERRE

Les droits fonciers des femmes sont essentiels pour l'autonomisation des femmes, la réduction de la pauvreté et la résilience climatique.

L'accès à la terre peut servir à garantir l'accès aux financements qui sont affectés à l'agriculture ou au développement d'activités et peut contribuer à élargir les débouchés économiques des femmes. Ces dernières années, des progrès considérables ont été enregistrés dans la législation en vue d'améliorer l'accès des femmes à la terre dans toute l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale. Cependant, la plupart des femmes n'ont concrètement aucun pouvoir de gestion des terres, car celui-ci relève souvent de systèmes fonciers coutumiers, est soumis à des dynamiques sociales discriminatoires et est caractérisé par un manque de participation des femmes dans la gouvernance foncière. Le renforcement de l'accès à la propriété et de la sécurité foncière des femmes peut renforcer davantage leur capacité de production et leur permettre d'accéder aux financements débouchant sur des innovations dans l'agriculture intelligente face au climat.

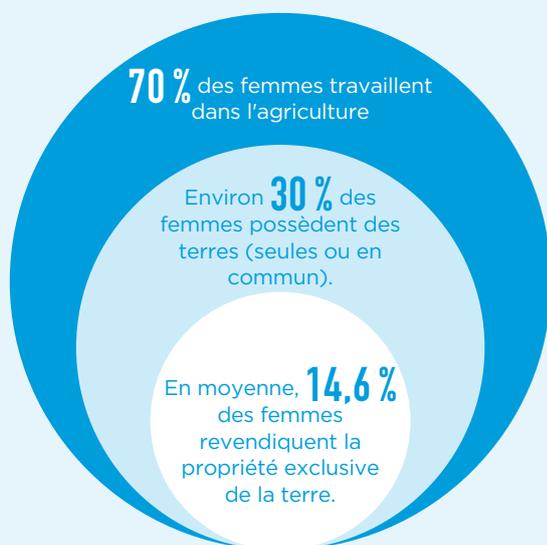
ONU Femmes a soutenu plusieurs pays de la région pour que des progrès soient accomplis dans la reconnaissance

des droits de propriété des femmes dans la législation.

Au **Libéria**, ONU Femmes a soutenu la rédaction et l'adoption de la loi sur les droits fonciers (2018), qui est l'une des lois les plus en pointe sur les droits fonciers en Afrique. En conséquence, les femmes peuvent participer à la gestion des terres et en être propriétaires de manière privée, conjointe ou collective, qu'elles soient mariées ou non. Au **Mali**, les femmes ont souvent des droits temporaires d'utilisation des terres, qui leur sont facilement retirés. Pour y remédier, les femmes créent souvent des associations et se voient attribuer des terres pour leur usage collectif. En s'appuyant sur cette pratique, ONU Femmes a contribué à l'adoption de la loi malienne sur les terres agricoles (2017), qui exige que 15 % des terres appartenant au domaine public soient attribuées à des associations de femmes. L'accès à la terre permet également d'accéder à d'autres moyens essentiels pour la production agricole. Au **Sénégal**, le programme a soutenu la mise en œuvre de dispositions législatives centrales, telles que la circulaire du ministère de l'Agriculture et de

Les droits fonciers des femmes en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale

Les disparités entre les femmes et les hommes concernant l'accès des femmes à la terre et la propriété foncière persistent, malgré des progrès significatifs dans la législation.



Source : FIDA (2015) ; Banque mondiale(2018)



Source : Les Femmes, l'Entreprise et le Droit (2020)

l'Équipement rural (MAER) visant à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes dans les activités agricoles. La circulaire établit des quotas pour favoriser l'accès des femmes aux technologies (par exemple, 20 pour cent des engrais subventionnés, 10 pour cent des tracteurs subventionnés, 40 pour cent des financements et 20 pour cent des projets de recherche agricole) et à l'eau (15 pour cent des eaux de surface et 20 pour cent des eaux souterraines sont attribuées aux femmes). Au **Nigéria**, ONU Femmes a soutenu la révision de la politique agricole de deux États (Niger et Ebonyi). En conséquence, dans l'État d'Ebonyi, la politique révisée garantit aux femmes les mêmes droits que les hommes en ce qui concerne l'accès à la terre et la propriété foncière, et la prise de décisions relatives à l'acquisition, à l'utilisation et à la cession des terres. Cette politique favorise également l'accès des agricultrices aux terres irriguées qui sont exploitées par l'État et aux infrastructures post-récolte, ainsi qu'aux services de crédit et de vulgarisation. En **République Centrafricaine (RCA)**, il n'existe pas de législation sur la gestion des terres. Les femmes exploitent souvent des parcelles familiales et ne détiennent aucun pouvoir en matière d'utilisation des terres. En cas de séparation, toute la production reste entre les mains de leur mari. ONU Femmes a plaidé auprès des chefs coutumiers, des autorités administratives et des hommes pour changer les coutumes qui régissent l'accès à la terre. Dans le cadre du programme en RCA, les chefs traditionnels et les autorités locales ont attribué plus de 500 hectares de terres à des associations d'agricultrices dans deux préfectures.

Parallèlement à son action visant à améliorer la législation, ONU Femmes contribue à **combler le fossé entre le droit**

foncier et la pratique en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale et à renforcer la compréhension par les femmes de leurs droits en matière de propriété foncière, de succession et de biens matrimoniaux. Ainsi, près de 13 500 femmes se sont vues attribuer des terres dans le cadre du programme (4 424 agricultrices opérant dans les chaînes de valeur du karité et du manioc en Côte d'Ivoire, 1 250 femmes membres de coopératives agricoles en RCA et 7 662 femmes membres de coopératives agricoles au Mali).

Cette démarche s'appuie en particulier sur la mobilisation de la communauté en faveur de l'amélioration des systèmes de gouvernance foncière de sorte que les terres soient allouées de manière plus équitable et pérenne au moyen de pratiques foncières tenant compte de la problématique homme-femme. Quatorze communautés au **Sénégal, en RCA et au Mali** ont mis en œuvre des processus de gouvernance foncière tenant compte de la problématique homme-femme (voir encadré 1). Parallèlement, des activités de plaidoyer et de sensibilisation aux droits fonciers des femmes ont été menées auprès des agricultrices, des chefs traditionnels et des autorités locales. Au **Sénégal, au Mali, en RCA et au Nigéria**, plus de 300 chefs traditionnels et fonctionnaires locaux et nationaux, dont des membres de commissions foncières, ont été formés dans le domaine de la gouvernance foncière tenant compte de la problématique homme-femme. Depuis le début du programme, plus de 4 800 femmes ont été touchées par des campagnes de communication sur les droits fonciers des femmes dans toute la région, qui ont inclus des réunions communautaires, des émissions de radio et des opérations de distribution de dépliants.

Chartes de gouvernance foncière tenant compte de la problématique homme-femme au Sénégal, au Mali et en République centrafricaine

Le programme *les femmes dans les chaînes de valeur agricoles résistantes au changement climatique* a soutenu l'élaboration de chartes de gouvernance foncière tenant compte de la problématique homme-femme au Sénégal, en République centrafricaine et au Mali. En associant étroitement les autorités locales, les femmes et les chefs communautaires, les chartes contribuent à la gouvernance foncière en donnant un cadre participatif aux communautés pour qu'elles recensent les obstacles et les possibilités d'accès à la terre ainsi que les moyens d'éliminer les goulots d'étranglement et d'inclure ces leviers dans un plan d'action foncière. Les chartes tiennent compte des obstacles auxquels se heurtent les femmes dans la garantie de leur accès à la terre et établissent des processus de médiation, avec la participation des femmes, pour régler les conflits fonciers. Des chartes foncières tenant compte de la problématique homme-femme ont été élaborées dans sept communes du Sénégal et cinq communes du Mali, et deux démarches sont en cours en République centrafricaine. Les plans d'action foncière ont notamment inclus les mesures suivantes : exemption/réduction des frais de bornage pour les femmes ; introduction de quotas de représentation des femmes dans les commissions foncières des conseils municipaux ; et financement de zones de cultures maraîchères pour que les agricultrices puissent cultiver tout au long de l'année au lieu de cultiver uniquement pendant la saison des pluies. La participation des chefs traditionnels a été essentielle dans ces opérations. Après ces concertations entre les femmes et les chefs traditionnels concernant ces restrictions d'accès aux terres et leurs conséquences, les chefs locaux insistent désormais pour que les femmes participent aux réunions des conseils municipaux portant sur la redistribution successorale des droits fonciers pour veiller à ce que les droits fonciers des femmes soient dûment respectés.

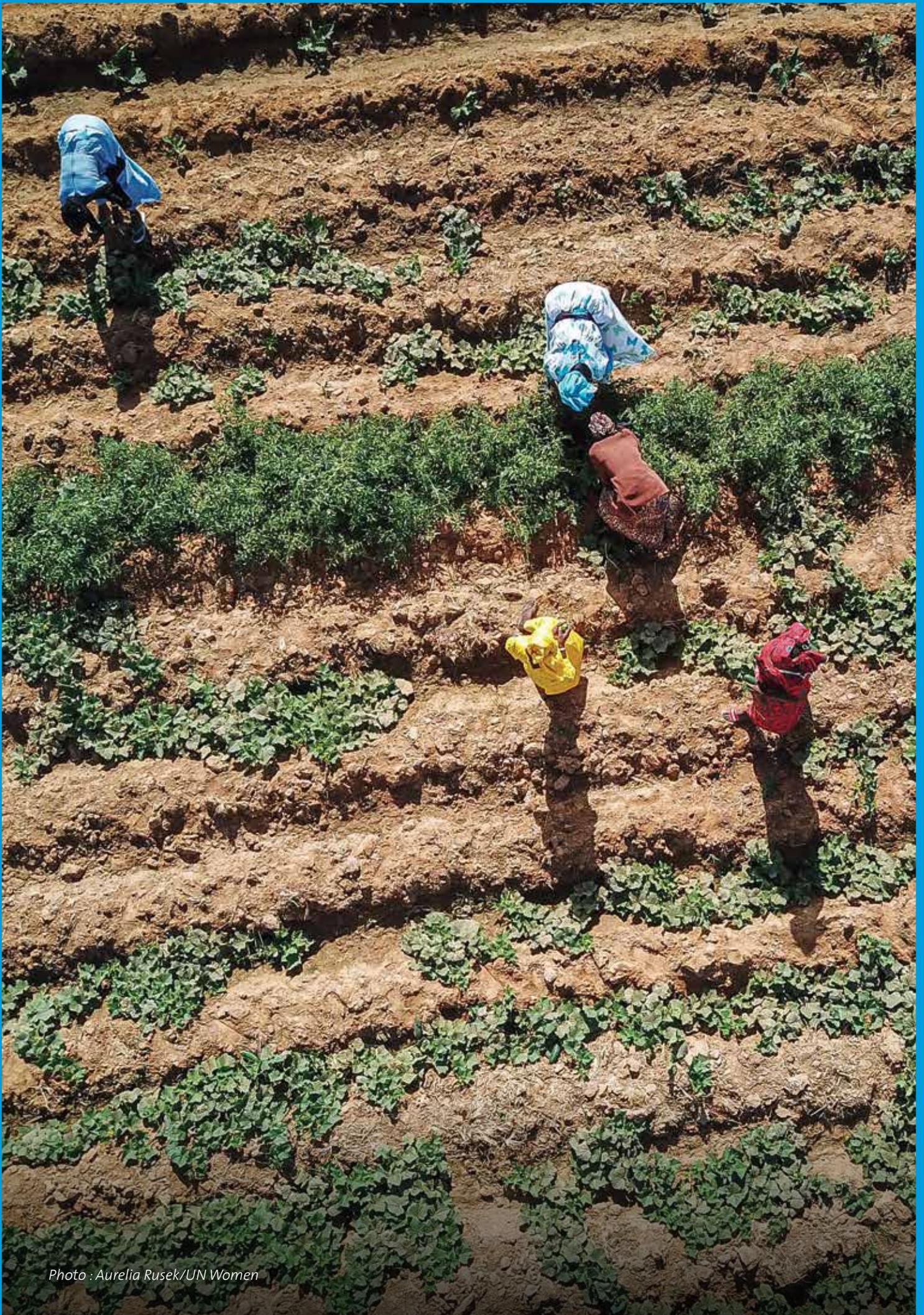


Photo : Aurelia Rusek/UN Women

AMÉLIORATION DE L'ACCÈS DES FEMMES AUX FINANCEMENTS

Il est essentiel que les agricultrices accèdent aux financements pour qu'elles puissent développer leurs activités et investir dans des chaînes de valeur aux débouchés à plus forte valeur ajoutée et accroître leur indépendance économique. Cet accès est également important pour améliorer la productivité agricole des femmes et investir dans des technologies qui renforcent leur résilience face au changement climatique.

Auparavant, les femmes ne pouvaient pas accéder aux financements en raison des garanties limitées qu'elles avaient à donner et de la faible disponibilité de produits financiers adaptés à leurs besoins. Dans le cadre de ce programme, ONU Femmes a joué un rôle d'intermédiaire entre les institutions financières et les coopératives de femmes dans l'optique de faciliter la mise au point de solutions financières adaptées aux agricultrices. Depuis 2017, **plus de 3 700 agricultrices ont eu accès à des financements pour investir dans des chaînes de valeur dans le cadre de ce programme.**

- Au **Mali**, un fonds de garantie de 300 000 USD a été mis en place en collaboration avec la Banque de développement du Mali (BDM) pour financer les agricultrices et les entreprises du secteur agroalimentaire qui sont dirigées par des femmes. En outre, 19 groupes de femmes ont eu accès à une ligne de crédit de la Banque nationale pour le développement de l'agriculture pour couvrir des coûts de production, et l'une des coopératives (la coopérative des femmes de Séboukou) a obtenu 130 000 dollars des États-Unis pour un investissement de 3 ans.
- Au **Nigéria**, plus de 30 coopératives soutenues par le programme dans les États de Borno et d'Ebonyi ont pu rencontrer directement des institutions financières et obtenir un accès facilité à des services financiers pour leurs membres.

- En **RCA**, le programme a noué un partenariat avec l'AFPEC (Association des femmes pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit), une institution de micro-crédit qui travaille en collaboration avec la société Express Union. Grâce à ce partenariat, le programme a créé un fonds de garantie de 100 000 dollars des États-Unis pour les femmes et 1 250 agricultrices ont pu accéder à ce fonds pour entreprendre des activités génératrices de revenus ou augmenter leur productivité.
- Au **Sénégal**, grâce à un partenariat avec la BICIS, une banque commerciale, une ligne de crédit de 500 000 euros a été approuvée en 2019 pour soutenir les activités de transformation et de commercialisation du Réseau des femmes agricultrices du Nord (REFAN) dans le domaine de la riziculture. Pendant quelques mois, ONU Femmes, la BICIS et le REFAN ont travaillé ensemble pour associer de manière adéquate une offre financière et des mécanismes de réduction des risques qui pourraient répondre aux besoins du REFAN et aux procédures de la BICIS. Le prêt a permis au REFAN de rénover son unité de transformation et d'obtenir de meilleures conditions d'acquisition d'intrants en achetant en gros. Ce programme incluait également des investissements dans l'acquisition de connaissances des femmes dans le domaine financier et des formations et la communication d'informations sur le développement d'activités et les assurances agricoles.



« Auparavant, les femmes dépendaient des hommes de leur famille qui accédaient aux financements et pouvaient éventuellement partager une petite somme avec elles. Désormais, grâce à ce programme, les agricultrices s'adressent elles-mêmes aux banques pour ouvrir un compte et demander un prêt. Ce sont également elles qui achètent leurs propres intrants (semences, engrais). Tout cela grâce au financement d'ONU Femmes, qui englobe toutes les étapes, de la production aux étapes qui lui succèdent. »

Agricultrice, Sénégal

« Les agricultrices sénégalaises avaient peur d'emprunter auprès des banques. Dans le cadre du programme, les femmes assistent désormais à des séances d'information, se familiarisent avec les procédures de crédit et accèdent à des crédits, après avoir pris une décision qui leur appartient. »

Agricultrice, Sénégal

« Grâce à ONU Femmes, nous avons des technologies et des intrants que nous pouvons utiliser pour nos cultures. Par exemple, nous disposons désormais d'un équipement à l'énergie solaire et nous avons moins de travail manuel à réaliser pour garantir notre approvisionnement en eau. J'ai également pu obtenir un prêt de 1 700 000 FCFA qui nous a permis d'acheter des semences de qualité. Le petit revenu que j'en tire m'a permis de couvrir mes dépenses personnelles, ainsi que celles de mes enfants. »

Agricultrice, Mali

« Le mécanisme de garantie de crédit a été essentiel pour accéder aux prêts. En RCA, le système foncier est patriarcal : même si la femme a contribué à la construction du logement familial, le titre de propriété est au nom du mari. Par conséquent, elle ne peut pas présenter de titre foncier faisant office de garantie hypothécaire. Ce soutien d'ONU Femmes nous a permis, en tant qu'agricultrices, d'accéder à des financements. C'est du jamais vu ici. Aujourd'hui, j'ai une source de revenus qui me permet de subvenir aux besoins quotidiens de ma famille afin de sécuriser ma production. »

Agricultrice, RCA

AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX COMPÉTENCES ET AUX TECHNOLOGIES QUI CONTRIBUENT À LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE

Le programme a aidé des coopératives de femmes à se détourner de l'agriculture traditionnelle au profit d'une agriculture de conservation en mettant en place systématiquement des techniques agro-écologiques résilientes au changement climatique et en intégrant des technologies d'exploitation des énergies renouvelables à haut rendement énergétique dans les chaînes de valeur. Ces coopératives peuvent ainsi mieux s'adapter au changement climatique et mieux en atténuer les effets, en renforçant la résilience des communautés.

- Au **Mali**, plus de 11 000 femmes ont été formées en techniques de restauration des sols, à l'introduction de la production de pommes de terre et de ciboules, à la gestion de l'eau, à l'introduction de systèmes de cultures alternées et à l'utilisation d'engrais biologiques et de pesticides naturels. L'établissement de zones de cultures maraîchères (création de bassins et système californien) et la réhabilitation des systèmes de drainage (fontaines, châteaux d'eau, panneaux solaires et approfondissement des puits) ont également contribué à réduire la consommation d'eau.
- Au **Sénégal**, 1 194 femmes, une fois formées, ont adopté des pratiques et des techniques qui contribuent en particulier au développement et à la commercialisation de semences de riz adaptées au climat.
- En **Côte d'Ivoire**, le programme a accompagné 1 927 femmes qui ont pu accéder à des connaissances sur des pratiques et des techniques de l'agriculture biologique qui contribuent à la résilience dans la chaîne de valeur du karité.
- Au **Nigéria**, ONU Femmes, en collaboration avec des partenaires, a établi 12 parcelles de démonstration qui ont été utilisées pour former 2 500 petites exploitantes agricoles (de 12 coopératives de femmes de l'État d'Ebonyi) à l'utilisation de techniques perfectionnées de riziculture en s'appuyant sur le modèle des écoles pratiques d'agriculture de la FAO. L'ensemble des mesures visant à améliorer la production incluait l'utilisation de semences à haut rendement et à cycle court, ainsi que des systèmes d'irrigation motorisés, un travail mécanique du sol et des pratiques de gestion des cultures améliorées. Ces techniques plus perfectionnées ont également permis d'économiser 37 pour cent de main-d'œuvre et de réduire la quantité d'eau nécessaire (d'au moins 10 pour cent) par rapport aux pratiques existantes des agriculteurs.
- Au **Niger**, 690 agricultrices ont mis au point et adopté des biopesticides à base de produits locaux, tels que le poivre, le tabac, le savon de Marseille et l'eau. L'utilisation des techniques de compostage est désormais une pratique courante et 168 fosses de compostage ont été créées. En outre, 430 personnes ont reproduit la technique de régénération naturelle assistée dans leurs champs.

« Auparavant, les femmes ne tenaient pas compte du changement climatique et de ses répercussions sur leur production. Le programme ONU Femmes nous a informé qu'il était nécessaire d'adapter nos méthodes de culture et a formé des agricultrices pour qu'elles connaissent la température adaptée à la culture du riz (dont le cycle plus long s'étend au-delà du calendrier cultural). »

Agricultrice, Sénégal

Production et distribution de semences adaptées au climat au Sénégal et au Nigéria par des femmes

Pour obtenir des rendements élevés, il faut d'abord des semences de grande qualité. Or, au **Sénégal** où le climat évolue, les agricultrices n'ont pas suffisamment de semences de qualité adaptées aux nouvelles conditions climatiques, ce qui restreint considérablement leur productivité. Les écoles en pratiques d'agriculture ont permis aux femmes de trouver des semences de qualité, alors qu'elles en étaient jusqu'alors privées et utilisaient parfois les semences qui étaient écartées par leurs homologues masculins. Dans le cadre du programme, et en collaboration avec la FAO, les 5 écoles en pratiques d'exploitation agricole qui s'étendent sur 10 hectares au total ont permis à 588 agricultrices de produire 40 tonnes de semences adaptées au changement climatique. Grâce à l'utilisation de nouvelles semences de meilleure qualité, les agricultrices ne se heurtent plus à des retards de cycle de production. Les femmes qui sont inscrites dans une école pratique peuvent utiliser les semences améliorées dans leurs champs ou les vendre à d'autres agriculteurs, ce qui leur offre des revenus supplémentaires et renforce l'adaptation au changement climatique au-delà de leurs propres cultures.

Au **Nigéria**, ONU Femmes, en collaboration avec la FAO et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), a aidé six coopératives de petites exploitantes agricoles pratiquant la riziculture à réserver des parcelles de multiplication de semences, qui servent également de sites de formation et de démonstration technologique. Grâce à cette initiative, toutes les coopératives ont produit au total 30 tonnes métriques de semences de riz à haut rendement et à cycle court à la fin de la campagne agricole 2020. Les récoltes de semences améliorées seront distribuées individuellement aux membres des coopératives respectives et serviront pour les plantations de la saison 2021.

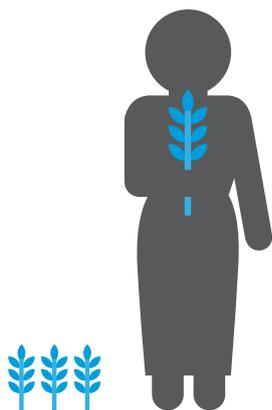
Le programme contribue à faciliter la transition vers les énergies durables dans le secteur agricole de la région en renforçant l'autonomie des femmes qui peuvent en bénéficier, rendent possible leur adoption et en font la promotion.

De nombreux pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale sont pleinement engagés dans une transition vers des systèmes de production agricole et des chaînes de valeur plus efficaces, qui s'accompagnera nécessairement d'une augmentation des besoins en énergie et, par conséquent, d'une hausse de l'empreinte carbone du secteur. L'adoption **de ressources et de technologies à haut rendement énergétique et d'exploitation des énergies renouvelables** dans la chaîne de valeur agricole pourrait accroître de manière significative la productivité agricole et renforcer la résilience des agricultrices, tout en réduisant l'empreinte carbone de la chaîne de valeur du riz, ce qui placerait le secteur agricole

sur une voie favorisant une faible émission de carbone et la résilience au changement climatique. Le programme d'ONU Femmes soutient cette transition en facilitant l'accès des femmes aux connaissances, aux technologies et aux financements, pour favoriser l'adoption d'une énergie durable. **Au Mali**, par exemple, des femmes ont mis en place 11 nouvelles technologies à haut rendement énergétique dans leurs chaînes de valeur (systèmes d'irrigation à énergie solaire, matériel de transformation pour les oignons, le fonio et le poisson, etc.). **Au Sénégal**, des femmes ont commencé à utiliser des pompes à eau solaires, des lampadaires solaires et des énergies renouvelables pour alimenter leurs unités de transformation du riz, et des démarches sont menées pour élaborer un mécanisme de financement visant à réduire considérablement la dépendance aux combustibles fossiles de la chaîne de valeur du riz (voir l'encadré ci-dessous).

« Mon logement n'est pas relié au réseau et je devais aller chercher du bois ou du charbon de bois. Depuis qu'ONU Femmes a installé ces systèmes d'éclairage, je ne vais plus chercher de bois de chauffage et je peux regarder mes enfants jouer au loin sans ressentir d'insécurité. »

Agricultrice, Sénégal



Réduction de l’empreinte carbone de la riziculture au Sénégal

Le secteur agricole sénégalais, qui s’appuie en grande partie sur l’énergie humaine et animale, se transforme progressivement et voit s’accroître ses niveaux de mécanisation et d’intrants énergétiques et, par conséquent, ses émissions de gaz à effet de serre (GES). L’analyse par le PNUE du profil énergétique et climatique de la chaîne de valeur du riz dans la vallée du fleuve Sénégal, où intervient le programme Les femmes dans les chaînes de valeur agricoles résilientes au changement climatique, montre que la consommation d’électricité représente jusqu’à 60 pour cent du total des intrants énergétiques directs des exploitations qui ont recours à des systèmes d’approvisionnement électrique centralisés et que le diesel représente, pour le reste de ces intrants, plus de 95 pour cent des besoins énergétiques totaux. L’intensité énergétique (IE) de la production de riz au Sénégal est encore faible par rapport à d’autres pays [9 à 12 gigajoules/hectare (GJ/ha) pour le Sénégal contre 39 à 64 GJ/ha au Japon]. Cependant, cela montre qu’il existe une marge importante dans l’intensification de la mécanisation et de la productivité dans les années à venir, dont le coût « climatique » sera élevé et entraînera une augmentation des émissions de GES dans le secteur agricole. Sachant cela, on pourrait réduire de manière significative la consommation de diesel et d’électricité ainsi que les émissions de GES en mettant en place des **solutions pour exploiter les énergies renouvelables et favoriser le rendement énergétique** au cours de cette étape stratégique dans le développement du secteur.

ONU Femmes travaille avec le REFAN, le **Réseau des Femmes Agricultrices du Nord**, dans le cadre de son programme Les femmes dans les chaînes de valeur agricoles résilientes au changement climatique. Le réseau, qui est composé de 25 000 membres, est un acteur essentiel de la chaîne de valeur du riz au Sénégal. Faciliter l’accès du REFAN à l’information, aux connaissances et aux financements pour favoriser l’adoption de solutions énergétiques durables peut avoir un effet important sur la chaîne de valeur du riz, qui est un secteur stratégique pour la sécurité alimentaire au Sénégal, ainsi qu’un effet de démonstration important pour d’autres chaînes de valeur. Conscients de ce potentiel, ONU Femmes, le PNUE et le Gouvernement du Sénégal (par l’intermédiaire du ministère de l’Environnement, du ministère de l’Agriculture et de la délégation de l’entrepreneuriat rapide) soutiennent le REFAN dans son renforcement des compétences et de la gouvernance et dans l’accès aux financements privés, en collaboration avec le Fonds vert pour le climat, afin de donner une dimension plus écologique à la chaîne de valeur du riz et de réduire la dépendance aux combustibles fossiles.



Photo : Yulia Panevina/UN Women

DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS POUR LES PRODUITS AGRICOLES DES FEMMES

L'accès aux marchés est une étape essentielle dans les chaînes de valeur agricoles qui transforment les investissements en faisant augmenter les revenus et en favorisant le bien-être des femmes

Le programme a aidé les femmes à créer de la valeur ajoutée au moyen de formations dans plusieurs domaines (transformation, normes, commercialisation, valorisation de marque et conditionnement). Ces formations et ce soutien technique ont permis de mettre au point de nouveaux produits aux marges plus élevées dans toutes les chaînes de valeur. Au **Libéria**, les agricultrices produisent de la farine de manioc, de la fécule et des pâtes. Au **Sénégal**, elles produisent du riz enrichi, du savon et de la farine instantanée. En **RDC**, 110 coopératives de femmes et MPME du secteur agroalimentaire qui sont dirigées par des femmes élaborent de nouveaux produits à base de manioc tels que

du savon, du pain, des gaufres, des beignets, de la farine, des pâtes et des biscuits. **Au Mali**, 8 coopératives de femmes et 12 MPME de femmes du secteur agroalimentaire réalisent de nouveaux produits (nouilles de riz, spaghettis de maïs et de fonio, riz soufflé, farines infantiles, biscuits de fonio, biscuits de maïs, brioches et pain), ce qui leur permet de multiplier de 3 à 10 fois la valeur de leurs produits. En **Côte d'Ivoire et au Nigéria**, des femmes ont **mis au point plusieurs** produits cosmétiques issus de la transformation de noix de karité (voir l'encadré ci-dessous), en intégrant de nouvelles méthodes et normes pour la transformation du beurre de karité destiné aux marchés locaux et internationaux.

Accès des femmes aux marchés dans la chaîne de valeur du beurre de karité au Nigéria

Plus de 300 femmes ont été formées dans les domaines de la transformation agricole, des normes de qualité et de la commercialisation, et plus de 180 nouveaux produits à base de karité ont été mis au point. La biocertification, qui constitue le palier suivant, permettra d'accéder aux marchés d'exportation.



Soutien en faveur de **20** PME établies qui sont dirigées par des femmes et mise au point de

100 nouveaux produits

Exemples de produits :

- Pommade capillaire naturelle et protectrice au beurre de karité
- Formule shampooing antipelliculaire au beurre de karité
- Lotion corporelle de soin au beurre de karité et au moringa
- Crème apaisante pour le visage et le corps au beurre de karité
- Gel douche de Castille épais et crémeux au beurre de karité

Soutien en faveur de **20** PME dirigées par des femmes en phase de démarrage et mise au point de **80** nouveaux produits



Exemples de produits :

- Huile favorisant la croissance capillaire à base de karité
- Crème hydratante de soin corporel à base de beurre à la texture veloutée
- Bougies de massage au beurre de karité



Soutien en faveur de **7** coopératives de femmes et mise au point de **7** nouveaux produits

Exemples de produits :

- Savon répulsif au beurre de karité et à l'eucalyptus
- Produit anti-âge au beurre de karité et au carotène
- Savon au beurre de karité et au gingembre pour une peau resplendissante
- Savon antiseptique au beurre de karité et à l'eucalyptus et au margousier
- Savon raffermissant au beurre de karité, à la menthe et au citron vert

Les agricultrices peuvent désormais accéder à de nouveaux marchés intérieurs et plus de 2 500 agricultrices peuvent accéder à des marchés à plus forte valeur ajoutée dans l'exportation, grâce aux formations aux normes biologiques et à l'accès à des mécanismes de certification.

Au Mali et en RDC, au total ; 465 femmes membres de coopératives et entreprises agroalimentaires dirigées par des femmes ont été formées à la traçabilité de la qualité des aliments et à la sécurité alimentaire, aux normes internationales de conditionnement à la désinfection et aux techniques de sécurité alimentaire et de conservation des aliments. En **Côte d'Ivoire**, 1 927 productrices de beurre de karité ont obtenu la **certification biologique ECOCERT** et peuvent désormais accéder aux marchés de l'Union européenne et des États-Unis en répondant à cette norme qui a fait passer le prix de 1,50 à 3,95 euros le kilo. Environ 300 contrats ont été signés entre des

agricultrices et des grossistes (dont des acteurs de premier plan) au **Mali et au Sénégal**. Dans le cadre de la riposte du Gouvernement sénégalais face à la COVID-19 en 2020, des coopératives agricoles dirigées par des femmes et membres du programme d'agriculture résiliente face au changement climatique ont conclu un contrat de marché public préférentiel pour fournir des céréales lors de la distribution de produits alimentaires aux ménages vulnérables. Au **Nigéria**, 40 femmes entrepreneurs (20 en phase initiale et 20 en phase avancée) qui ont été formées sont sur le point d'obtenir une certification pour distribuer leurs produits sur les marchés internationaux. En **RCA**, le programme rapproche les marchés en mettant en relation les productrices avec les grandes entreprises agroalimentaires. Des discussions sont en cours avec New HUSSACA, un producteur de savon et d'huile, concernant des commandes de maïs qui est produit par des femmes.

« Au départ, je vendais mes produits dans un emballage simple mais, après la formation, ONU Femmes m'a aidée à transformer mon étiquette pour lui ajouter un design coloré. Le nouvel emballage comprend une liste d'informations nutritionnelles. Depuis, les ventes ont augmenté de 25 pour cent le mois dernier, car mon produit est désormais exposé dans les grandes surfaces. »

Agricultrice, Mali



Photo : UN Women

Accès aux marchés : la plateforme numérique *Buy from Women* au Mali

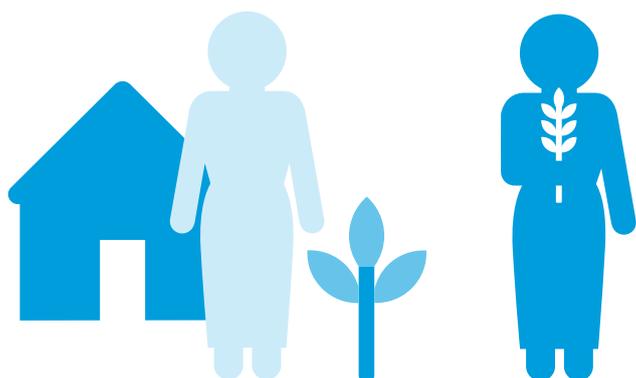
La plateforme *Buy from Women* est une plateforme numérique, qui a été développée pour offrir un accès à un portail web et à une application pour téléphone mobile. Cet outil facilite l'accès des femmes aux marchés, à des informations clés et à des connaissances, à des technologies numériques et à des services financiers numériques. La plateforme facilite également la gestion des entreprises et des actifs des femmes, en donnant accès à un guichet unique dédié à l'accompagnement des petites exploitantes agricoles tout au long du cycle économique. Actuellement, 1 335 agricultrices de 24 coopératives de femmes sont inscrites et utilisent activement la plateforme au **Mali**. En 2020, dans le cadre de la riposte face à la pandémie de COVID-19, la plateforme a été élargie aux produits de base non agricoles. La plateforme est en cours de développement au **Libéria**, au **Sénégal**, en **Côte d'Ivoire** et en **RDC**.

« C'est la première fois que nous, les femmes, utilisons des smartphones pour notre activité agricole et faisons des études de marché sur internet pour déterminer où nous pouvons vendre nos produits. C'est un moyen pour nous d'utiliser les TIC [technologies de l'information et de la communication] pour commercialiser nos produits agricoles et mieux communiquer sur nos activités. »

Agricultrice, Mali

Amélioration de l'accès des femmes aux marchés de niche : le beurre de karité

Le **beurre de karité** fournit des emplois et des revenus à plus de 3 millions de femmes en **Afrique de l'Ouest** et génère des ventes d'un montant annuel compris entre 90 et 200 millions de dollars des États-Unis. Les marchés du beurre de karité sont importants en Europe, aux États-Unis et en Asie. Environ 45 pour cent de la production africaine est exportée, principalement vers l'Union européenne. Pour que les femmes puissent accéder à ce marché à forte valeur ajoutée, il est essentiel d'investir dans la transformation et l'amélioration des normes de qualité à tous les niveaux de la chaîne de valeur. La biocertification est également une exigence finale essentielle pour exporter les produits du karité et accéder aux segments de marché les plus rentables. Le soutien institutionnel pour créer des fédérations et des associations dans ce secteur dominé par les femmes est également essentiel. Au **Nigéria**, ONU Femmes a soutenu plus de 300 femmes de coopératives et de petites et moyennes entreprises (PME) travaillant dans la chaîne de valeur du beurre de karité dans leur démarche de développement de plus de 100 produits. En **Côte d'Ivoire**, grâce à ce programme, 1 900 productrices de beurre de karité ont obtenu la certification biologique ECOCERT. Elles peuvent ainsi désormais accéder aux marchés de l'UE et des États-Unis en répondant à cette norme, ce qui a entraîné une hausse des prix de 1,50 à 3,95 euros par kilogramme. Le programme a également soutenu la création de la Fédération nationale du karité.



AUGMENTATION DE LA PRODUCTIVITÉ ET DES REVENUS

Les agricultrices ont augmenté leur productivité, leurs ventes et leurs revenus grâce à l'application de nouvelles connaissances et compétences en matière d'agriculture résiliente *au changement climatique*, à l'introduction de nouvelles technologies, à l'accent qui a été mis sur la mise au point de produits et sur la valeur ajoutée, et à l'accès à de nouveaux marchés.

- Au **Sénégal**, plus de 1 000 agricultrices qui ont pu diversifier leurs revenus considèrent que le programme a amélioré leur situation. Suite à la mise en œuvre de nouvelles techniques et technologies de production, la productivité des femmes a augmenté de 2 à 3 tonnes/ha, soit entre 25 et 35 pour cent. Avant le programme, les agricultrices de certaines communautés produisaient en moyenne entre 4,5 et 5 tonnes/ha de riz pendant la saison hivernale, ce qui était en partie lié à une mauvaise connaissance des effets du changement climatique. Aujourd'hui, elles produisent 7 à 8 tonnes/ha.
- Au **Mali**, l'amélioration de la productivité des produits horticoles (oignons, pommes de terre et échalotes) a motivé les agricultrices à augmenter et à diversifier leur production. Elles appliquent ainsi ce qu'elles ont appris lors des formations pour accéder à de nouvelles chaînes de valeur agricoles.
- Au **Libéria**, des agricultrices ont vu leurs ventes de farine de manioc augmenter de 36 pour cent et celles de féculé de 42 pour cent, grâce à la formation à la transformation et à la valorisation qui est fournie par le programme.
- Au **Nigéria**, le programme a introduit de nouvelles variétés de riz et a formé des agricultrices à des techniques perfectionnées de traitement après la récolte du riz, notamment à l'utilisation d'une technologie plus efficace pour l'étuvage du riz. Ces mesures ont permis d'augmenter les rendements de 38 pour cent, d'accroître le taux de récupération à l'usinage du riz de 20 à 30 pour cent et d'améliorer la qualité du grain. Les bénéficiaires peuvent ainsi en tirer un prix de marché plus élevé (de 10 à 15 pour cent) par unité de grain vendue aux consommateurs sur le marché local.

« Grâce au programme, j'ai eu deux récoltes d'oignons en une saison. La première fois, j'ai récolté 445 kilogrammes qui ont été vendus à 350 FCFA [francs centrafricains]/kg. La deuxième récolte sera stockée afin de pouvoir être vendue ultérieurement. C'est extraordinaire. Je produis des oignons depuis plus de sept ans et c'est la première fois que je réalise deux récoltes en une saison. »

Agricultrice, Mali

« Avant l'appui technique, je ne tirais pas plus de 50 000 FCFA de bénéfices sur la vente de ma production d'oignons. Maintenant, grâce à l'appui du programme en faveur d'intrants et de technologies innovants, et grâce à la formation, je réalise un bénéfice moyen de 150 000 FCFA par an depuis deux ans. »

Agricultrice, Mali

Formation dans le domaine des produits à base de manioc pour les survivantes de violences sexistes en République démocratique du Congo

ONU Femmes, en partenariat avec l'Université de Kinshasa et le Réseau Congolais des Acteurs de l'innovation (RCAI), a créé le Centre d'Agriculture, Femmes et Développement Durable (AgriFeD) à Kinshasa (RDC). Le centre AgriFeD a pour mission de former les femmes vivant dans les zones rurales aux méthodes durables de production et de transformation du manioc. Il propose également aux femmes qui ont survécu à des violences ou aux femmes vulnérables des formations pour découvrir comment démarrer une activité durable et générer des revenus pour leur famille. Dans le cadre des 16 jours d'activisme de l'ONU contre les violences faites aux femmes et aux filles en décembre 2020, 90 agricultrices et entrepreneuses du secteur agroalimentaire ont été formées pendant 5 jours au Centre AgriFeD sur la production et la transformation du manioc. Elles ont pu acquérir de nouvelles compétences en matière de sélection des sols, de prévention des maladies, de techniques de transformation et de production de produits innovants et nutritifs issus du manioc, tels que le pain, les spaghettis, les beignets et les gâteaux.



Photo : Aurelia Rusek/UN Women

DES COMMUNAUTÉS PLUS FORTES ET PLUS RÉSILIENTES

Outre l'amélioration de la résilience climatique, le programme a également contribué au renforcement de la capacité institutionnelle des coopératives de femmes dans la région.

En **Côte d'Ivoire**, le programme a soutenu la création de 19 groupements de productrices de noix de karité qui travaillent dans des zones rurales et d'un groupement d'intérêt économique (GIE FIKACI), composé de 8 MPME et de 7 sociétés coopératives, regroupant près de 1 500 femmes du secteur dans 9 régions. **Au Mali**, 117 groupes de femmes ont été soutenus : 105 dans la production horticole, 10 dans la production de karité et 2 dans la production de riz. **Au Sénégal**, le Réseau des Femmes Agricultrices du Nord (REFAN) a été soutenu sur le plan institutionnel par différentes actions, telles que des formations à l'élaboration de contrats et à la conclusion de partenariats avec les institutions financières en vue de promouvoir l'accès aux crédits de 36 femmes membres du comité exécutif du REFAN. **Au Mali**, un nouvel outil qui recueille

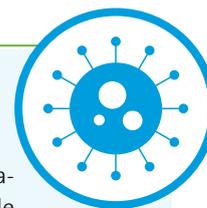
des données permet de procéder à un suivi des acquisitions de terres par des femmes dans les zones inondées et exposées du pays. En **RDC**, le programme a soutenu la création du Réseau National des Associations de Femmes Rurales (RENAFER), qui regroupe 4 700 associations de femmes du secteur agricole dans 15 provinces. Au **Nigéria**, ONU Femmes et ses partenaires ont facilité la création et l'enregistrement de coopératives d'agricultrices dans trois États. Au total, 49 coopératives, regroupant chacune en moyenne 250 membres, ont été enregistrées dans ces trois États (Borno, Ebonyi et Niger). Dans le cadre du programme, ONU Femmes a également fourni aux coopératives des formations dans les domaines de l'éducation financière, des principes coopératifs, de la gouvernance, de la gestion et de la commercialisation.

« Nous avons eu beaucoup de difficultés au cours de la commercialisation du riz, notamment dans la vente et le conditionnement. ONU Femmes nous a aidé à nouer des partenariats financiers et techniques dans le pays avec des acteurs qui nous font confiance et veulent collaborer avec nous [...] Le REFAN regroupe 16 000 femmes. Il s'agit d'un grand nombre d'agricultrices et la gestion n'est pas simple. Toutefois, ONU Femmes a renforcé nos capacités de gestion et d'organisation. »

Présidente du REFAN, Sénégal

« Pendant la formation, les agricultrices ont eu l'occasion de perfectionner leur projet d'activité avec le soutien d'ONU Femmes. Les agricultrices avaient l'habitude de travailler de manière informelle et avaient besoin de plus de soutien pour organiser leur activité. Elles ont compris qu'elles devaient s'organiser, planifier correctement leurs activités commerciales et, surtout, réaliser un prévisionnel financier de toutes leurs activités. »

Responsable de l'Agence régionale de l'agriculture, Sénégal



Renforcement de la résilience en période de crise : Les femmes, une partie de la solution dans la riposte face à la COVID-19

Grâce en partie à cette meilleure capacité organisationnelle et aux formations à la transformation agricole qu'elles avaient suivies dans le cadre du programme, de nombreuses coopératives de femmes ont pu appliquer des compétences recouvrant de nouveaux produits et se « réinventer » en contribuant à la riposte face à la COVID-19. Au total, plus de 7 000 femmes de toute la région ont participé à des formations (ou à des recyclages) en ligne et ont suivi des didacticiels vidéo sur la production de gel hydroalcoolique et de savon antiseptique entre avril et juillet 2020. Des organisations telles que le REFAN (Réseau des Femmes Agricultrices du Nord) au Sénégal ont également conclu des marchés publics importants de fourniture de céréales dans le cadre de programmes de distribution alimentaire pour faire face à la crise. Si la crise a durement touché les agricultrices de la région, les compétences techniques, commerciales et organisationnelles acquises au cours du programme ont permis aux femmes d'en limiter dans une certaine mesure les effets et de rebondir plus rapidement, contribuant ainsi à la résilience de leurs communautés.

Ne laisser personne de côté : la diversification des débouchés économiques pour les femmes et les jeunes dans les zones rurales contribue à rendre les communautés plus fortes et plus résilientes. Le programme intervient dans les secteurs fragiles d'un grand nombre des pays concernés. Soutenir et diversifier les moyens de subsistance des groupes de femmes particulièrement vulnérables, c'est aussi renforcer la résilience des communautés. En **RDC**, les activités axées sur la transformation et la valeur ajoutée d'ONU Femmes ont ciblé les femmes déplacées à l'intérieur du pays ainsi que les survivantes de violences sexistes (voir l'encadré ci-dessus). Au **Niger**, les activités du programme ont ciblé non seulement les agricultrices mais aussi les jeunes hommes de la région

de Zinder, l'une des régions les plus touchées par la dégradation de l'environnement et l'émigration. Le programme a facilité l'accès des femmes aux intrants, aux formations et aux technologies pour accompagner les démarches de transformation et de commercialisation qui les aident à gravir les échelons des chaînes de valeur. Les centres de service qui ont été créés dans quatre communes mettent en place les infrastructures nécessaires aux activités de transformation des aliments, de transformation agricole et de commercialisation. En encourageant la participation des femmes et des jeunes dans les chaînes de valeur agricoles et en créant des débouchés économiques dans les zones rurales, le programme contribue également à ralentir l'exode dans les régions fragiles.

« Grâce au programme, j'ai créé ma propre parcelle sur 300 mètres. Ainsi, mes deux enfants ont décidé de ne pas émigrer et, au contraire, de rester pour travailler à mes côtés. »

Agricultrice, Niger



Photo : Aurelia Rusek/UN Women

CONCLUSIONS ET VOIES À SUIVRE

« L'année dernière, j'ai eu des moments très difficiles. Je suis tombé gravement malade pendant trois mois à cause du travail physique que je devais faire pour arroser mes plates-bandes de légumes. Je ne pouvais ni faire les tâches ménagères ni gérer ma petite exploitation, qui me permettait de couvrir les besoins des membres de ma famille. Cette année, l'effort physique requis est bien moindre, grâce au système d'irrigation à énergie solaire qui a été fourni par ONU Femmes. De plus, grâce à la formation et au système de sécurité qu'ONU Femmes a installé dans notre parcelle, j'ai vendu 179 kilos d'échalotes à un prix de 200 FCFA par kg (0,40 USD), ce qui correspond à un revenu de 35 800 FCFA (67 USD) pour ma première récolte. D'après mes prévisions, je devrais produire environ 300 kilos d'échalotes et avoir une bonne récolte de pommes de terre. »

Agricultrice, Mali

Cette note d'information montre comment ONU Femmes et ses partenaires soutiennent les femmes dans le cadre de leur participation aux chaînes de valeur résilientes face au changement climatique dans les zones rurales en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Si, grâce au programme, certaines femmes engagent une transition vers une activité formelle dans le secteur agroalimentaire, en particulier celles qui travaillent dans des marchés de niche tels que la production de karité biologique aux fins d'exportation, la majorité des femmes travaillent toujours dans de petites coopératives et ont toujours besoin d'un soutien continu pour se tourner vers des emplois formels plus rentables en tant qu'entrepreneurs agricoles.

Les données factuelles du programme, après quatre ans de mise en œuvre, mettent en évidence des bénéfices positifs dans la vie des femmes et des progrès pour leur autonomisation. Les femmes interrogées reconnaissent que leur situation s'est améliorée et qu'elles ont les moyens de tirer un revenu durable de l'agriculture grâce à de nouvelles compétences et à des structures de soutien, telles que les coopératives. Le programme, qui leur facilite l'accès aux financements et aux marchés, leur apporte un soutien essentiel vers une autonomie financière en cours d'acquisition pour de nombreuses femmes. Cela devrait s'accompagner d'effets multiplicateurs dans de nombreux domaines, du pouvoir de négociation des ménages à la prévention des violences sexistes, et avoir d'autres retombées positives pour leurs familles et leurs communautés.

D'après les données factuelles, le programme contribue également à bâtir des communautés plus fortes et plus résilientes. Si le programme améliore la résilience environnementale et renforce la capacité des communautés à faire face aux effets du changement climatique, il est aussi important de noter qu'il consolide les associations et les coopératives en raison de l'investissement continu qui s'est opéré dans le développement institutionnel au cours des quatre dernières années. Grâce au programme, les coopératives, les groupes d'intérêt économique et les PME de femmes sont plus nombreux, et ces organisations sont surtout plus à même de faire face aux crises et de soutenir leurs membres dans les différents aspects de leurs activités économiques quotidiennes. Les groupes de femmes, qui ont été les premiers à riposter face à la pandémie de COVID-19, ont pu rebondir plus rapidement, en partie grâce aux compétences déjà acquises et aux structures organisationnelles mises en place grâce au programme. Les coopératives jouent en effet un rôle essentiel dans l'articulation des interventions visant à soutenir l'émancipation économique des femmes, ce qui représente un enseignement important après quatre années de mise en œuvre.

Dans l'ensemble, il peut être conclu de cette analyse qu'il **est essentiel de continuer à investir en faveur de l'émancipation économique des femmes et du renforcement de la résilience face à l'évolution du climat dans la région**. Cela est d'autant plus important à la suite de la pandémie de la COVID-19, qui met en évidence l'importance cruciale d'un renforcement de la résilience sur tous les fronts. En collaboration avec la coalition d'acteurs et de partenaires qui soutiennent le programme phare, *Les femmes dans les chaînes de valeur agricoles résistantes au changement climatique*, ONU Femmes poursuivra ses travaux pour déterminer quels sont les moyens de porter ses résultats à plus grande échelle et d'étendre les activités dans d'autres pays et chaînes de valeur dans les pays où le programme est déjà en place. Des travaux sont, par exemple, déjà en cours pour que des femmes puissent **amplifier les effets** de manière importante grâce à un accès à des **financements de l'action climatique** au Sénégal.

Le programme continuera à ce titre à s'appuyer sur les bonnes pratiques et les approches innovantes, en travaillant par exemple main dans la main avec les **hommes et les chefs traditionnels** pour changer les systèmes et les normes sociales à l'origine de la discrimination économique des femmes, et en encourageant un changement de politique générale dans des domaines essentiels à la participation des femmes à l'économie. Le programme intégrera également de nouvelles stratégies visant à accroître les effets dans des domaines essentiels pour l'autonomisation des femmes en réduisant leur vulnérabilité et en améliorant leur autonomie et leur capacité d'agir. Au Libéria, au Mali et au Sénégal, des projets pilotes ont déjà été lancés concernant des mécanismes de **protection sociale** adaptés aux agricultrices sous la forme de micro-assurances numériques. Il est important de continuer à soutenir à l'avenir l'intégration plus forte des besoins des agricultrices en âge de procréer et des solutions qui leur sont offertes pour reconnaître, réduire et redistribuer la charge des **soins non rémunérés** à tous les niveaux des chaînes de valeur agricoles.



Photo : Aurelia Rusek/UN Women

ONU-FEMMES EST L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES DÉDIÉE À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET À L'AUTONOMISATION DES FEMMES. UN CHAMPION MONDIAL POUR LES FEMMES ET LES FILLES, ONU FEMMES A ÉTÉ CRÉÉ POUR ACCÉLÉRER LES PROGRÈS EN VUE DE RÉPONDRE À LEURS BESOINS DANS LE MONDE ENTIER.

ONU Femmes soutient les États membres de l'ONU alors qu'ils établissent des normes mondiales pour parvenir à l'égalité des sexes, et travaille avec les gouvernements et la société civile pour concevoir les lois, les politiques, les programmes et les services nécessaires pour s'assurer que les normes sont effectivement mises en œuvre et profitent aux femmes et aux filles du monde entier. Cela fonctionne globalement pour rendre la vision des objectifs de développement durable une réalité pour les femmes et filles et pour soutenir la participation égale des femmes dans tous les niveaux de la vie, en se concentrant sur quatre priorités stratégiques : les femmes dirigent, participent dans les systèmes de gouvernance et en bénéficient également ; Les femmes bénéficient de la sécurité des revenus, d'un travail décent et de l'autonomie économique ; Toutes les femmes et les filles vivent une vie dépourvue de toute forme de violence ; Les femmes et les filles contribuent et ont une plus grande influence dans la construction d'une paix durable et de la résilience, et bénéficient de manière égale de la prévention des catastrophes naturelles et des conflits et de l'action humanitaire. ONU Femmes coordonne et promeut également le travail du système des Nations Unies pour faire progresser l'égalité des sexes.



GENERATION
EQUALITY



Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale
Immeuble 3 SCI6 Diama-Ngor Virage
B.P. 154 – Dakar, Senegal

